



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE 13 NOVEMBRE 2019

À 17 H 30

PROCÈS-VERBAL 19-11

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
M. Pierre Tremblay	Vice-Président
M. Pierre Avard	Administrateur
Mme Évelyne Beaudin	Administratrice
M. Éric DesLauriers-Joannette	Administrateur
Mme Dany Grondin	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice

Étaient aussi présents :

M. Patrick Dobson	Directeur général et secrétaire
M. Michaël Gauthier	Directeur des ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice générale adjointe et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
M. Stéphan Veilleux	Directeur des opérations

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE ET DÉSIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS -

RÉSOLUTION 120-19

CONSIDÉRANT QUE l'article 46 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q., chapitre S-30.01), prévoit que le conseil d'administration nomme le secrétaire de la Société et désigne la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Dany Bélanger a été mandaté pour agir à titre de secrétaire de la Société de transport de Sherbrooke le 22 novembre 2017, par la résolution no 108-17;

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Dany Bélanger le 5 novembre 2019;

CONSIDÉRANT l'article 3.4 du règlement numéro R-001-1 intitulé « Règlement intérieur de la Société de transport abrogeant le règlement numéro R-001 » qui prévoit qu'en cas d'absence temporaire ou d'empêchement du secrétaire, le conseil désigne temporairement le directeur général pour agir à titre de secrétaire pour la durée de l'absence ou de l'empêchement;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil nomme monsieur Patrick Dobson pour agir à titre de secrétaire de la Société de transport de Sherbrooke et personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, à compter du 13 novembre 2019, et fixe sa rémunération conformément à la Politique de rémunération des professionnels et des directeurs de la Société de transport de Sherbrooke.

- ADOPTÉ -

3. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -

RÉSOLUTION 121-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2019 -

RÉSOLUTION 122-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 octobre 2019.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 octobre 2019 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -

RÉSOLUTION 123-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé en y ajoutant le sujet suivant :

- Autorisation de signature – Acte de servitude d'abribus et de bloc de batteries – Société en commandite FPI Nobel et Canadian Austin Group Holdings ULC.

- ADOPTÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur Paul Lessard, client du transport adapté

Monsieur Lessard demande que soit évaluée la possibilité d'avoir un débarcadère permanent pour les personnes à mobilité réduite qui veulent accéder au parc Jacques-Cartier.

Il remercie M. Denault et M. Veilleux pour leur support dans l'organisation du transport des personnes à mobilité réduite lors de la dernière Fête du lac.

M. Lessard mentionne qu'il aimerait connaître la nouvelle représentante des usagers du transport adapté, nouvellement nommée au conseil d'administration de la STS. M. Denault fait la présentation de Mme Dany Grondin.

Madame France Croteau, RUTASM

Madame Croteau fait le dépôt de documents de référence. Elle commente les services de déneigement de la dernière tempête. Elle félicite M. Veilleux pour son écoute et la tenue du Comité de consultation sur le transport adapté. Elle commente l'évolution du projet de la billettique au transport adapté, notamment au niveau des délais d'implantation. Elle propose qu'un projet pilote ait lieu avec quelques clients du transport adapté. Elle donne son appréciation de certaines règles concernant le transport adapté et sur les services offerts en général.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2018 -

RÉSOLUTION 124-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport des activités pour l'année 2018 soit et est déposé et conservé aux archives sous le no A19-36.

- ADOPTÉ -

**7. AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE PRÊT À USAGE -
DÉBARCADÈRE DU CARREFOUR DE L'ESTRIE -**

RÉSOLUTION 125-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le directeur général et secrétaire soit et est autorisé à signer une entente de prêt à usage à intervenir entre le Centre de l'Estrie inc et la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour le débarcadère du Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke.

Que ladite entente de prêt à usage soit et est conservée aux archives sous le no A19-37.

- ADOPTÉ -

**8. AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE SERVITUDE D'ABRIBUS –
BOULEVARD DE PORTLAND -**

RÉSOLUTION 126-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le directeur général et secrétaire soit et est autorisé à signer un acte de servitude d'abribus à intervenir entre le propriétaire foncier du 369 rue Fréchette à Sherbrooke et la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour un abribus situé sur le boulevard de Portland.

Que ledit acte de servitude d'abribus soit et est conservé aux archives sous le no A19-38.

- ADOPTÉ -

9. **AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE SERVITUDE D'ABRIBUS – QUANTUM IMMOBILIER INC -**

RÉSOLUTION 127-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le directeur général et secrétaire soit et est autorisé à signer un acte de servitude d'abribus à intervenir entre Quantum Immobilier inc et la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour un abribus situé à l'angle des rues Richard et McGregor.

Que ledit acte de servitude d'abribus soit et est conservé aux archives sous le no A19-39.

- ADOPTÉ -

10. **DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CENTRE DE MOBILITÉ DURABLE DE SHERBROOKE (CMDS) DU 4 SEPTEMBRE 2019-**

RÉSOLUTION 128-19

ATTENDU QU'il y a lieu, dans le cadre des travaux du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS), d'informer les membres du présent conseil de l'avancement de ceux-ci;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le compte rendu de la réunion du Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS) du 4 septembre 2019 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

11. **STRUCTURE TARIFAIRE -**

RÉSOLUTION 129-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la grille tarifaire suivante soit et est approuvée et mise en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

	<u>Paiement exact</u>	<u>Laissez-passer</u>	<u>Jetons</u>
Régulier (mensuel)	3,30 \$	80,80 \$	3,30 \$
Réduit (mensuel)		61,20 \$	
Familial & transférable (mensuel)		92,50 \$	
Laissez-passer 1 jour (familial & individuel)		10,75 \$	
ÉtéBUS (juillet & août)		61,20 \$	

Qu'à compter de l'entrée en vigueur de la présente résolution, toutes résolutions antérieures concernant les tarifs soient et sont abrogées.

- ADOPTÉ -

12. RAPPORT FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2019 -

RÉSOLUTION 130-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport financier au 30 septembre 2019 soit et est déposé sur le bureau

- ADOPTÉ -

13. POLITIQUE DE FINANCEMENT DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS RÉGULIERS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE (STS)-

RÉSOLUTION 131-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil approuve la Politique de financement du Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Société de transport de Sherbrooke, laquelle entre en vigueur le 13 novembre 2019.

Que cette Politique soit et est conservée aux archives sous le no A19-40.

- ADOPTÉ -

14. SOLUTION AVANCÉE DE PARE-FEU – DEMANDE DE PRIX –

RÉSOLUTION 132-19

Ont soumis des prix :

	Lunik Intelligence Technologique inc.	Les Électroniques Inpro inc.
Contrat de 3 ans	32 400,00 \$	59 787,00 \$
2 options de 1 an chacune	19 200,00 \$	31 818,00 \$
Total sans les taxes	51 600,00 \$	91 605,00 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le contrat pour l'acquisition d'une solution avancée de pare-feu soit et est octroyé à Lunik Intelligence Technologique inc. ayant déposé le plus bas prix au montant de cinquante et un mille six cents dollars (51 600,00 \$), excluant les taxes.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A19-41.

- ADOPTÉ -

**15. ABROGATION DE LA RESOLUTION NO 106-19 ET DÉSIGNATION
D'UNE PERSONNE CHARGÉE DE L'ÉVALUATION DE RENDEMENT
DANS LE CADRE DU CONTRAT STS-10-05 -**

RÉSOLUTION 133-19

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à ISR Transit inc. pour l'exécution du mandat visé par le processus d'appel d'offres 10-05 — *Implantation et intégration d'un système d'aide à l'exploitation en temps réel*;

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées dans l'exécution de ce contrat;

CONSIDÉRANT le départ de la personne désignée à la résolution no 106-19, adoptée le 11 septembre 2019, pour l'évaluation de rendement dans le cadre du contrat STS-10-05;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner une nouvelle personne pour la poursuite du dossier;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la résolution no 106-19 soit et est abrogée;

Que le conseil désigne monsieur Patrick Dobson comme personne chargée de l'évaluation du rendement du fournisseur ISR Transit inc. dans le cadre de l'exécution du contrat visé par le processus d'appel d'offres 10-05 — *Implantation et intégration d'un système d'aide à l'exploitation en temps réel.*

- ADOPTÉ -

16. BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE –

RÉSOLUTION 134-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois d'octobre 2019 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

17. AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE SERVITUDE D'ABRIBUS ET DE BLOC DE BATTERIES – SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FPI NOBEL ET CANADIAN AUSTIN GROUP HOLDINGS ULC –

RÉSOLUTION 135-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le directeur général et secrétaire soit et est autorisé à signer un acte de servitude d'abribus et de bloc de batteries à intervenir entre la Société en commandite FPI Nobel et Canadian Austin Group Holdings ULC et la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour un abribus situé sur la rue Belvédère Sud à Sherbrooke.

Que ledit acte de servitude d'abribus et de bloc de batteries soit et est conservé aux archives sous le no A19-42.

- ADOPTÉ -

MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Marc Denault

M. Denault félicite l'équipe en charge de l'organisation du Forum *Espace mobilité* qui a démontré le caractère innovateur et le leadership du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS).

M. Denault souligne qu'on reconnaît la force d'une organisation et son professionnalisme par son personnel. Il souligne qu'une page d'histoire se tourne pour la STS avec le départ à la retraite de Mme Lynda Allard. En son nom et au nom des membres du conseil d'administration, il lui souhaite une excellente retraite remplie de projets.

Madame Évelyne Beaudin

Mme Beaudin souhaite la bienvenue à Mme Dany Grondin.

Monsieur Pierre Avard

M. Avard souligne que la première tempête de neige a eu lieu très tôt cette année. Il mentionne que les problèmes doivent être réglés pour que les usagers et usagères puissent prendre librement le transport en commun sans que la neige soit un obstacle. Il mentionne également qu'un déneigement efficace fait partie de la qualité du service.

Monsieur Pierre Tremblay

M. Tremblay se rallie aux propos de M. Avard.

Madame Chantal L'Espérance

Mme L'Espérance souhaite la bienvenue à Mme Dany Grondin. Elle souhaite à tous un bon hiver et mentionne qu'elle sera à l'écoute des besoins.

Monsieur Éric DesLauriers-Joannette

M. DesLauriers-Joannette souhaite la bienvenue à Mme Dany Grondin. Il mentionne son appréciation du colloque de l'ATUQ et souligne notamment l'importance de la préoccupation au niveau du client. Il mentionne les défis que pose un hiver hâtif.

Madame Dany Grondin

Mme Grondin remercie les membres du conseil pour leur accueil agréable. Elle mentionne qu'elle utilise le transport en commun depuis 1990 et qu'elle se sent privilégiée de faire partie du conseil d'administration.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 18 h 20.

Sherbrooke (Québec), le 13 novembre 2019.

Le président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Patrick Dobson